

J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat.

Newsletter Février 2021

Beaucoup de péripéties au courant de ce mois de Février mais, pour le moment, relativement peu d'avancées en ce qui concerne le projet de reconversion de l'ex-clinique Trarieux.

Nous avons pu échanger avec l'équipe municipale mardi 9 février dernier, au cours d'une réunion qui s'est tenue en visioconférence. Ce format, imposé par la mairie quelques heures à peine avant le début de la réunion n'a pas permis des échanges fluides et constructifs. Ce renoncement subit à une réunion en présentiel, sans motif valable, était d'autant plus étonnant que d'autres associations du 3eme ont été reçues ce même jour dans les locaux de la Mairie.

Il nous a été annoncé que des discussions sont en cours entre la Ville de Lyon, le promoteur Adim (Vinci) et la Mutualité Française du Rhône. A ce stade des pourparlers, le promoteur aurait renoncé à construire l'un des 5 bâtiments initialement prévus (celui situé sur des espaces verts, au Nord-Ouest du tènement. Il aurait par ailleurs réduit la longueur d'un autre (dont l'implantation est prévue au Nord-Est, dans la zone la plus proche du Parc Chambovet) et diminué la surface des parkings souterrains de manière à préserver les sols non artificialisés.

Le nouveau projet, exposé dans ses grandes lignes, préserverait une partie des espaces non artificialisés du parc (environ 60 %), mais pas leur intégralité alors que la nouvelle majorité municipale et métropolitaine s'y était pourtant engagée par écrit durant la campagne électorale.

De nombreuses questions restent en suspens :

- Quid de la jonction en forme d'entonnoir du Parc Chambovet avec celui de l'ex-clinique, et de l'insertion de ce site dans la trame verte qui reliera différents points du 3eme arrondissement ?
- Quid du maintien de la biodiversité existante : écureuils roux, chauves-souris, hérissons, oiseaux protégés etc... ?
- Quid de la hauteur et du style architectural des 4 bâtiments qui seront construits dans le parc?
- Quid du nombre total de logements qui seront créés sur le site? L'équipe municipale a fait état d'une volonté de densifier ce site au même niveau que celui prévu initialement par le promoteur. Nous avons réaffirmé notre position sur ce sujet : une densification excessive eu égard aux caractéristiques du quartier conduirait à une rupture des équilibres globaux de ce dernier et à une altération du cadre de vie.

Le 15 février dernier, notre association a adressé un courrier au Maire de Lyon afin de l'inviter à respecter ses engagements de campagne en ce qui concerne la préservation de l'intégralité des espaces verts du parc de l'ex-clinique Trarieux. Nous le mettons également une nouvelle fois en garde contre une densification excessive de ce site. **Vous pourrez lire ce courrier**

Nous avons par ailleurs invité les candidats aux dernières élections municipales et métropolitaines qui s'étaient prononcés sur le devenir de ce site à réagir. Le cas échéant, nous publierons leurs réponses sur le site internet de l'association.

A la suite d'un article paru dans le progrès du 20 février dernier que vous pourrez lire en cliquant sur ce [lien](#) nous avons souhaité réagir à certains propos formulés par Monsieur Raphaël Michaud :

- Monsieur Michaud confirme que le projet est réalisé de manière à préserver les intérêts financiers de la Mutualité Française qui "a besoin d'argent".

En avalisant la construction du nombre de logements initialement prévu par le promoteur, la rentabilité financière du projet est également assurée pour ce dernier. Il ne s'agit donc pas de préserver prioritairement les intérêts collectifs des habitants du quartier, mais ceux d'acteurs privés.

- Peu enclin à créer une jonction entre les deux parcs, il évoque la création de "transparences vers le parc Chambovet". Que veut dire cette expression nébuleuse : tailler la végétation existante pour créer des vues sur le parc Chambovet ? Après le ridicule projet de création d'écuroducts, toutes les questions sont désormais envisageables ...

- Monsieur Michaud reconnaît que "certains bâtiments, au final, se trouvent implantés partiellement en pleine terre". Or, un tel résultat irait à l'encontre de l'engagement de campagne de Monsieur Grégory Doucet et de Madame Véronique Dubois-Bertrand : "zéro artificialisation du parc". Le respect de cet engagement implique que de nouvelles constructions ne peuvent être implantées que sur les emprises existantes.

- Monsieur Michaud indique avoir "envie de partager les avancées du projet avec les Conseils de quartier et d'autres associations face à un petit groupe de personnes peu à l'écoute".

Monsieur Michaud est sans doute mal informé : notre association est bien plus qu'un petit groupe car elle regroupe 520 adhérents. Par ailleurs, ses représentants se sont toujours montrés constructifs et à l'écoute des acteurs de ce projet. Cependant, force est de constater que depuis le mois de juillet dernier, nous n'avons pu obtenir que deux temps d'échanges avec la Mairie, en visio-conférence uniquement (et après de nombreuses relances.)

Le projet « remanié » est donc loin d'être satisfaisant. Mais, notre détermination à aboutir à un projet raisonné et conforme à l'intérêt collectif reste intacte.

Nous attendons des différents acteurs qu'ils prennent enfin en considération les enjeux globaux de la réalisation d'une telle opération immobilière. Nous avons manifesté le souhait de rencontrer en présentiel le Maire de Lyon et les acteurs de ce projet pour étudier ensemble comment y apporter des avancées concrètes au regard de la préservation des espaces verts et de la biodiversité, ainsi que des équilibres globaux du quartier de Montchat.

Nous espérons avoir de meilleures nouvelles à vous apporter dans les prochains jours.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre les évolutions de ce dossier sur notre page Facebook « [Association J'aime Montchat](#) », et depuis peu sur [Twitter](#).

Enfin, nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à renouveler le paiement de leur cotisation annuelle.

